

Le Châble, le 6 juillet 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Bruchez & Gaillard SA par le bureau Bruchez Philippe Architecture pour la modification de fenêtres et la création de 4 velux sur la parcelle n° 3423, folio n° 11, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit Les Esserts à 1936 Verbier, coord. 1105835/2584330.

Sofim SA pour l'aménagement d'un portique et le pavage extérieur empiétant sur l'alignement sur la parcelle n° 5050, folio n° 155, zone touristique centre T1, à 1936 Verbier, coord. 1105130/2583100.

M. Gabbud Thierry pour la réfection de la toiture sur la parcelle n° 13519, folio n° 35, zone résidentielle R3, lieu-dit Les Condemines à 1934 Bruson, coord. 1102076/2582864.

Mme et M. Bruchez Elsa et Frédéric par le bureau Fima Architecture SA pour la construction d'une habitation en résidence principale sur la parcelle n° 17827, folio n° 22, zone résidentielle R3, lieu-dit Les Dzardis à 1934 Villette, coord. 1103580/2582260.

Mme Scaler Chantal pour la modification de fenêtres en façades sur la parcelle n° 4993, folio n° 5, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Le Sonalon à 1936 Verbier, coord. 1106240/2583460.

M. Vaudan Maurice par le bureau d'architecture Vaudan Philippe pour la réfection et l'agrandissement d'un balcon sur la parcelle n° 13878, folio n° 98, zone village V1, à Bruson, coord. 2583003/1101565.

M. Rohrer Jean-Marc pour la modification du projet autorisé n° 229.15 (Transformation et agrandissement d'un chalet) sur la parcelle n° 84, folio n° 1, zone touristique centre T1, lieu-dit Pro Michaud à Verbier, coord. 2583461/1105180.

M. Barclay Bruce par Philippe Bruchez Architecture SA pour la création d'une lucarne et le réaménagement d'un appartement sur la parcelle n° 783, folio n° 3, zone mixte M9, lieu-dit Les Creux à Verbier, coord. 2583385/1105690.

M. Masson Gabriel pour la construction d'un chenil sur la parcelle n° 21864, folio n° 37, zone résidentielle R3, lieu-dit La Cau à Sarreyer, coord. 2585742/1101139.

Connect Group SA pour la transformation d'une surface commerciale en restaurant sur la parcelle n° 474, folio n° 2, zone touristique centre T1, lieu-dit Le Corbet à Verbier, coord. 1104857/2583950.

Correctif du BO du 02.06.17 : M. Rossillon Edouard par le bureau d'architecture Debons Architecture SA pour l'agrandissement du chalet sur les parcelles n° 3325 et 2996, folio n° 140, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Le Sonalon à Verbier, coord. 2583701/1106340.

Correctif du BO du 02.06.17 : M. Hutchful Simon par le bureau d'architecture Gaillard Robert pour l'agrandissement d'un balcon et la création d'un avant-toit et d'une terrasse sur la parcelle n° 538, folio n° 131, zone touristique forte densité T2, lieu-dit Corbet à Verbier, coord. 2584128/1104794.

Correctif du BO du 02.06.17 : M. Maret Claude par le bureau d'architecture Besse-Felley Architecture Sàrl pour la création d'un couvert à voitures sur la parcelle n° 15986, folio n° 93, zone résidentielle R3, à Fontenelle Dessous, coord. 2582773/1103866, en dérogation à l'art. 71 du RCCZ.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.